

QUADRARIAMAG

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE EXTRACTIVE

Le « Gravier d'Or »
embellit nos
aménagements urbains
de sa couleur chaude

**Un Ministre qui compte pour le secteur
carrier : Carlo Di Antonio**

Focus sur les mesures qu'il compte adopter
ces 5 prochaines années



La Carrière de Préalpe

ouvre ses portes pour le plus grand bonheur
de tous



► SOMMAIRE



3

► MOT DU PRÉSIDENT DE FEDIEX



4

► NEWS / COMMUNICATION

Happy Birthday
QUADRARIA !



5

► NEWS DES MEMBRES

Visite de la carrière réaménagée
du Bois de Rinval

50 visiteurs heureux à la Carrière
de Préalles



8

► ACTUALITÉS

Interview du Ministre Di Antonio



10

► VIE DES SECTIONS / CHAUX

Impact de la chaux hydratée
dans les enrobés : wait and see !



11

► FORMATION

Deux journées dédiées aux
techniques d'utilisation de la
poudre noire

Formation continuée pour les
Conseillers en Prévention : les
activités de Fediex valorisées !



13

► TECHNIQUE / SÉCURITÉ

Du changement dans la
continuité



14

► RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT

La collaboration
université-carrière :
un duo gagnant



16

► AGENDA

► MOT DU PRÉSIDENT DE FEDIEX

Penser au long terme et poursuivre nos activités sereinement

Ce dernier trimestre de l'année reste pour bon nombre d'entre nous semblable à ceux écoulés en cette année 2014, à une exception près — et non des moindres — cette fin d'année est marquée par la mise en place d'un nouveau Parlement et Gouvernement wallon.

C'est un fait marquant dont notre Fédération a pleinement conscience. Les attributions ministérielles ont changé, l'hémicycle des députés est modifié : les contacts doivent être renouvelés.

A ce titre, je tiens à souligner deux avancées qui me semblent fort positives pour notre secteur. D'une part, il existe aujourd'hui un Ministre de l'Industrie qui n'est autre que le Ministre Jean-Claude Marcourt. Une compétence qui n'existait pas au préalable. Ce choix laisse penser qu'une véritable politique industrielle va pouvoir être menée et qu'elle sera une priorité pour ce nouveau Gouvernement. Selon la Déclaration de Politique Régionale (DPR), elle reposera sur deux piliers forts : le Plan Marshall et les pôles de compétitivité pour lesquels des budgets seront alloués.

Outre l'Aménagement du territoire et l'Environnement, le Ministre Carlo Di Antonio s'est vu attribuer la compétence des Richesses naturelles. L'ensemble de ces compétences est bien entendu primordial pour notre secteur. C'est dans un esprit de dialogue constructif que la concertation a été initiée avec son Cabinet. Notamment en ce qui concerne l'adoption, postposée à juillet 2015, du Code de Développement Territorial. Nous espérons en effet que ce travail de grande ampleur qui a occupé une bonne partie de la législature précédente puisse aboutir le plus rapidement possible.

En effet, rappelons les deux grandes avancées pour notre secteur : la procédure conjointe lors de la demande d'une modification de plan de secteur et d'un permis unique et la scission de l'actuelle zone d'extraction en deux zones spécifiques : la zone de dépendance et la zone d'extraction proprement dite. Ces nouveaux mécanismes permettront aux dossiers d'une trentaine de nos entreprises, en cours d'instruction ou à venir, d'aboutir rapidement. Nos membres pourront ainsi participer au développement économique et industriel de notre Région.

Je conclurai ce bref éditorial en considérant que nous avons été écoutés, mais aussi entendus lors de la précédente législature. Que ce soit par rapport à la reconnaissance de la contribution du monde carrier dans l'évolution favorable de la biodiversité en Wallonie, ou par rapport au développement de la voie d'eau qui se concrétisera par la mise à gabarit de certaines portions de la Meuse. Je ne doute pas que les cinq prochaines années s'inscriront dans la même veine et que le dialogue sera tout aussi positif pour notre secteur d'activité.

Autant de signaux forts qui doivent nous encourager à poursuivre nos activités sereinement et nous permettre de penser à long terme.

Jean MARBEHANT
Président FEDIEX



► COMMUNICATION

Happy Birthday **QUADRARIA** !

Chers lecteurs,
Chers membres de Fediex,

En tant que Président de notre Commission Communication, je ne pouvais laisser sortir ce numéro de Quadraria sans souligner que cela fait un an déjà que notre journal d'information « nouvelle formule » existe !

A chaque numéro, le défi est relevé : interviews de personnalités, actualités et nouvelles de nos membres, agenda ou focus sur les changements législatifs qui nous concernent !

Au nom de l'équipe de rédaction, je tiens à remercier chaleureusement tous ceux - et ils sont nombreux - qui ont déjà contribué à la réussite de notre journal en rédigeant un article.

Merci aussi à ceux qui prennent le temps de nous lire... et mieux encore de nous faire leurs suggestions.

Excellente continuation ! Bon anniversaire à toute l'équipe rédactionnelle et aux lecteurs assidus que vous êtes... et longue vie à notre Quadraria !!

Michel EVRARD

Président de la Commission Communication de Fediex
Directeur des Calcaires de la Sambre

*Longue vie à notre
Quadraria !*



► NEWS DES MEMBRES

Visite de la carrière réaménagée du Bois de Rival

PAR LAURENCE INDRI - RESPONSABLE RELATIONS EXTÉRIEURES BELGIQUE LHOIST EUROPE

Les 21 et 22 juin 2014, Philippeville a été mise à l'honneur dans le cadre du « Week-end Wallonie Bienvenue ». Une centaine d'ambassadeurs ont eu le plaisir de faire découvrir leur commune et ses multiples richesses.

À Merlemont, la dolomie est extraite à un niveau industriel depuis 1898. Les « Dolomies de Merlemont » proposaient une visite guidée de l'ancienne carrière du Bois de Rival. Cette carrière où l'exploitation s'est arrêtée il y a tout juste 20 ans est aujourd'hui un espace de 14 hectares où s'exprime la vie naturelle.

Les sciences naturelles étaient au cœur d'une promenade guidée conviviale dans un site exceptionnellement ouvert au public. Les visiteurs ont eu d'une part l'occasion de découvrir ce qu'est la dolomie, comment et quand elle s'est formée ; et quels en sont les usages.



La découverte de la faune et de la flore – assez remarquables – constituait le deuxième thème de la visite. En effet, l'exploitation des carrières crée et remet à la disposition de toute une série d'espèces des milieux spécifiques devenant de plus en plus rares. La préservation et la gestion de ces milieux s'inscrivent dans le cadre de la charte « Carrières et biodiversité », conclue en 2012 entre le Ministre de la Nature, la Fédération des Industries Extractives (FEDIEX) et « Pierres et Marbres de Wallonie ». L'enjeu n'a pas échappé aux visiteurs. ◀



A propos des Dolomies de Merlemont

Les Dolomies de Merlemont sont présentes sur la commune de Philippeville depuis plus d'un siècle et appartiennent au Groupe Lhoist – producteur belge de chaux et de dolomies – et au Groupe Yara – société scandinave spécialisée dans les produits dédiés à l'agriculture ainsi qu'à la protection de l'environnement.

Les Dolomies de Merlemont extraient la dolomie jaune, la concassent et la commercialisent sous la marque déposée « Gravier d'Or » qui embellit les allées et chemins de parcs et jardins par sa couleur chaude. La dolomie grise extraite et concassée est destinée à la fabrication d'engrais.

La capacité de production totale de l'usine est de l'ordre d'un demi-million de tonnes de dolomie par an.

Le site de Merlemont emploie directement 13 personnes et indirectement 37 personnes.

Plus d'infos sur www.carriere-merlemont.be

50 visiteurs heureux à la Carrière de Préalle

A l'initiative de l'asbl « Terre de Durbuy » et dans le cadre des animations de la Maison des Mégalithes de Wéris, la Carrière de Préalle a ouvert ses portes à une cinquantaine de visiteurs. Petits et grands ont été ravis de vivre un après-midi au grand air dans un milieu pour la plupart inconnu.

Durant plus de deux heures, les différents groupes ont découvert le processus depuis l'extraction jusqu'au produit fini.

Cet été, l'asbl « Terre de Durbuy », qui a pour objectif de mieux faire connaître la région et son patrimoine, a proposé la visite de la Carrière de Préalle aux personnes des environs immédiats ainsi qu'aux touristes de passage. En effet, les carrières font partie intégrante du paysage de Durbuy puisque les versants des collines sont littéralement criblés de sites d'anciennes carrières. La Préalle est cependant la dernière en activité.

Grâce à une publicité locale et dans divers médias régionaux, les participants à cet après-midi du jeudi 21 août étaient nombreux à vouloir découvrir les lieux. Pour des raisons de sécurité sur un site en activité, seuls les 50 premiers inscrits ont pu trouver satisfaction.

L'organisatrice, Madame Marie-Hélène Vander Kaa, historienne au sein de l'asbl est particulièrement satisfaite de l'engouement qu'a suscité cette journée : « Je ne suis pas étonnée, les gens sont curieux de découvrir de nouvelles choses. Les carrières sont des lieux rarement ouverts au public. Les gens de la région ont compris l'opportunité de cette visite et l'ont saisie. Personnellement, je connaissais déjà ce secteur d'activité, mais j'ai été étonnée de toutes les mesures qui sont prises en matière de respect de la nature et des animaux qui ont élu domicile au sein de la carrière. Expérience très positive, d'autant plus qu'elle a attiré des enfants et des adolescents ! »

La visite a débuté par la présentation des installations. Le concasseur primaire ainsi que les installations de criblage et de concassage étaient en activité. Ensuite, les visiteurs ont été invités à descendre en fond de fosse pour y découvrir un autre aspect du métier des carriers : forage et chargement en front de taille, brise-roche, dumper en progression, transport de la matière par bandes transporteuses... Certains ont même eu le plaisir de se mettre au volant d'engins surdimensionnés ou de passer sur le pont à peser.

Durant une visite de plus de deux heures, les différents groupes ont découvert le processus depuis l'extraction jusqu'au produit fini, ce qui a permis à bon nombre d'entre eux de mieux comprendre ce métier grâce auquel Durbuy a pu acquérir ses lettres de noblesse depuis 5.000 ans.

La qualité de son patrimoine bâti exceptionnel dépend de toutes ces carrières qui ont jadis animé la région : mégalithes (dolmens et menhirs en poudingue du petit village de Wéris), donjons, églises, fermes-châteaux, habitations...

José Toussaint, Directeur de la Carrière de Préalle, le reconnaît : « Même si j'avais quelques réticences et inquiétudes lorsque j'ai été informé du nombre de participants, je dois dire que l'après-midi s'est très bien déroulé. Les gens se rendent ainsi mieux compte de ce que notre activité leur apporte. Les groupes étaient attentifs et enthousiastes. De notre côté, nous étions contents d'expliquer notre travail afin qu'il soit mieux compris et surtout mieux perçu. »

En effet, une large partie de la visite a été consacrée à la place réservée à la biodiversité et au respect des animaux qui élisent domicile dans la carrière, comme les oiseaux migrateurs. L'accent a également été mis sur le rythme d'exploitation qui permet de laisser la nature se développer de mars à septembre, dans les parties qui ont été exploitées durant l'hiver. ◀



Une large partie de la visite a été consacrée à la place réservée à la biodiversité et au respect des animaux qui élisent domicile dans la carrière.



La Carrière de Préalles

Carte d'identité

- **Création de la spri** : 1946
- **Localisation** : Durbuy
- **Emplois** : 15 personnes
- **Superficie** : environ 20 hectares
- **Gisement** : Pierre bleue calcaire
- **Produits** : concassé de calcaire certifié BENOR et sable
- **Destination** : matériaux utilisés dans la fabrication du béton, la construction, les infrastructures routières et d'autres travaux de génie civil.

► ACTUALITÉS

Un Ministre qui compte pour le secteur carrier : Carlo Di Antonio

Focus sur les mesures qu'il compte

Dans le cadre du CoDT, je vais veiller à ce que le secteur carrier puisse bénéficier d'une simplification des procédures administratives.



*« Carrières et Biodiversité » :
favoriser le développement de la biodiversité
dans les carrières situées en Wallonie.*

adopter ces 5 prochaines années

Quels sont vos principaux objectifs pour les 5 prochaines années ?

Les matières dont j'ai aujourd'hui la compétence sont passionnantes et les chantiers à mener sont vastes ! Les 5 prochaines années seront donc chargées ! Le développement humain est intimement lié aux développements économique et territorial. En matière de développement territorial, ma priorité est d'avoir une utilisation rationnelle du territoire dans le but de soutenir la création d'emplois... La question de la qualité du cadre de vie en est indissociable ! Nous devons également nous orienter vers une vision territoriale à long terme et avoir un usage raisonné des ressources. La qualité de vie des citoyens et des générations à venir en dépend. Ce sont les mêmes objectifs qui soutiendront ma politique en matière d'environnement et de développement durable.

Quelle importance comptez-vous accorder au secteur carrier ?

L'extraction et le travail de la pierre sont solidement ancrés dans notre histoire. Le secteur carrier est un secteur économique important dans notre Région mais pas seulement. Lorsque j'étais Ministre de la Nature sous la précédente législature, nous avons eu le plaisir de conclure une charte « Carrières et Biodiversité » dont le but est de favoriser le développement de la biodiversité dans les carrières situées en Wallonie. Aujourd'hui, nous allons poursuivre ce travail ensemble.

Votre Ministère est particulièrement important pour les carrières puisque vous êtes en charge de l'aménagement du territoire et de l'environnement, or on sait que ce sont 2 grands domaines dans lesquels les carrières ont besoin d'autorisations. Comment envisagez-vous l'avenir de ce secteur ?

Je serai évidemment attentif aux besoins du secteur en matière de développement,

tout en tenant compte des impacts sur notre environnement.

Dans le cadre du CoDT, je vais par exemple veiller à ce que le secteur carrier puisse bénéficier d'une simplification des procédures administratives.

Le CoDT prévoit également la création d'une zone de dépendances d'extraction qui sera considérée comme une « zone destinée à l'urbanisation ». Les zones d'extraction seront considérées comme des « zones non destinées à l'urbanisation ». Ce changement simplifie la question des compensations. Seules les zones de dépendances devront faire l'objet de compensation. Il sera également possible de mener conjointement une révision du plan de secteur et la demande de permis correspondante (procédure plan-permis).

Le CoDT n'a pas pu être finalisé lors de la précédente législature, quelle suite allez-vous donner à ce travail ? Sa concrétisation est-elle une priorité ?

La concrétisation du CoDT est évidemment prioritaire. Aujourd'hui, nous sommes interpellés par des citoyens, des entreprises ou des investisseurs qui s'interrogent sur les dispositions applicables en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme en Wallonie.

Je souhaite apporter des modifications au CoDT pour en faciliter la mise en œuvre, sans toutefois en remettre en cause la structure. L'idée est de conforter les avancées, en améliorant par exemple les raccourcissements de procédure. Différents constats, dressés par l'Administration et le secteur, nous conduisent aussi à revoir les textes existants. Différents groupes de travail sont actuellement en cours.

L'importance de cette réforme et les conséquences qui en découleront justifient

pleinement que nous prenions le temps d'opérer les adaptations nécessaires. Dans quelques mois, le CWATUPE sera donc remplacé par le CoDT.

Des mesures seront également prises afin que les agents qui seront en première ligne lors de sa mise en application puissent bénéficier de formations appropriées en amont. Il est vraiment essentiel d'assurer une transition efficace entre les deux législations. ◀



▲ Le Ministre Di Antonio a désormais les richesses naturelles dans ses compétences

► VIE DES SECTIONS / CHAUX

Impact de la chaux hydratée dans les enrobés : **wait and see !**

PAR JOËLLE PETIT POUR FEDIEX SECTION CHAUX

L'European Lime Association (EuLA) et FEDIEX Section Chaux, ont lancé en 2013 un programme d'essais basé sur la durabilité des enrobés bitumineux. Outre les résultats satisfaisants obtenus en laboratoire, l'équipe en place a voulu aller plus loin et faire des tests « grandeur nature ». Avec l'accord du SPW, la section d'essais mise à disposition des recherches se situe sur la N568a à Heppignies.

Afin d'étoffer les arguments bibliographiques obtenus, un tronçon de 2 kilomètres a été mis à disposition de l'EuLA et de FEDIEX par le SPW, afin de tester des mélanges de type SMA (Stone Matrix Asphalt) avec différentes variantes. L'impact de la chaux peut ainsi être évalué avec des bitumes purs et surtout avec des bitumes polymères pour lesquels peu de données sont disponibles.

Tous les essais ont été organisés et suivis par le Centre de Recherches Routières (CRR). Afin de vérifier la conformité des formules proposées, des essais giratoires ont eu lieu avant exécution. Lors de la pose par l'entrepreneur WANTY, le CRR a effectué des mesures de densité au gammadensimètre et a confirmé la bonne compactabilité de tous les mélanges.

Le CRR a également fait exécuter des prélèvements de carottes pour le contrôle de la sensibilité à l'eau, de l'orniérage et du plumage. Tous les essais se sont révélés conformes et on a déjà pu constater un effet positif de l'ajout de bitumes polymères et de chaux hydratée pour l'essai de plumage.

Sachant que la pose a été réalisée avec succès, l'objectif est maintenant d'assurer un suivi des différentes sections à travers le temps. L'évolution des performances des enrobés fera l'objet d'un contrôle annuel de sorte que toute dégradation visuelle soit examinée. ◀

Quatre sections ont été posées :

- **Section 1 :** SMA10 avec PmB 45/80-50
- **Section 2 :** idem avec ajout de 1,5 %-m de chaux hydratée en remplacement d'une partie du filler
- **Section 3 :** SMA10 avec bitume routier 50/70 et ajout de 1,5 %-m de chaux hydratée en remplacement d'une partie du filler
- **Section 4 :** SMA10 avec bitume routier 50/70

Afin d'étoffer les arguments bibliographiques obtenus, un tronçon de 2 kilomètres a été mis à disposition de l'EuLA et de FEDIEX par le SPW.



► FORMATION

Deux journées dédiées aux techniques d'utilisation de la poudre noire

PAR **PHILIPPE BOUKO**, CONSEILLER GÉNÉRAL AU SERVICE CONTRÔLE SÉCURITÉ SUD DE LA DIRECTION GÉNÉRALE QUALITÉ ET SÉCURITÉ DU SPF ÉCONOMIE, PME, CLASSES MOYENNES ET ÉNERGIE

La Direction générale Qualité et Sécurité du SPF Économie a une longue tradition de coopération en matière d'actions de prévention et de sensibilisation à la sécurité avec les secteurs de l'industrie extractive et des explosifs. Sous son impulsion, une formation poudre noire sera donnée les 14 et 17 novembre prochains.

Depuis de nombreuses années, les actions de collaboration entre la Fédération et l'Administration se sont multipliées. Cela démontre qu'il est important de faire tomber les barrières entre le public et le privé. Le dialogue, l'écoute mutuelle et l'échange de pratiques de terrain contribuent au développement d'actions préventives, concertées et pragmatiques telles que les séminaires de formation. Ces démarches

s'inscrivent dans une approche moderne et innovante du rôle de l'Administration qui va de pair avec l'exercice rigoureux des missions légales de contrôle et le recours aux moyens coercitifs prévus par la loi.

Ces formations répondent au principe selon lequel une réglementation expliquée et comprise a plus de chance d'être bien appliquée et de produire ses effets. Elles permettent aussi de sensibiliser de plus petites entreprises qui, sans cela, ne pourraient se former.

De rares formations à l'usage de la poudre noire ont été organisées par le passé. La dernière date de juin 2005. En effet, malgré certaines demandes, le caractère très spécifique de la formation ainsi que la

diminution de l'emploi de la poudre noire dû à des raisons économiques et techniques ont fait que ces demandes n'avaient pas pu être rencontrées.

Après réflexions, FEDIEX, le GBEE et l'Administration ont mis un projet sur pied qui donne lieu à la tenue de 2 jours de formation théorique et pratique les 14 et 17 novembre prochains. Les inscriptions sont actuellement ouvertes auprès de la Fédération.

Cette formation s'inscrit, au même titre que les cours de chef-mineur ou les journées d'études sur les explosifs, dans le programme de « formation continue » mis en place par l'Administration, FEDIEX et le GBEE pour différents professionnels du secteur. ◀

Plus de formations pour une meilleure maîtrise de la réglementation.



Formation continuée pour les Conseillers en Prévention : les activités de Fediex valorisées !

PAR REGIS LORANT POUR FEDIEX

Chaque Conseiller en prévention, qu'il dispose du niveau de base ou qu'il ait suivi une formation complémentaire, doit rester informé des modifications dans la réglementation sur le Bien-Être au Travail et des progrès scientifiques et techniques dans ce domaine. Pour répondre aux besoins de ses membres, FEDIEX se charge de ce recyclage en proposant des formations de trois jours.

Même si la réglementation ne précise pas la périodicité du recyclage, elle indique clairement que les conseillers en prévention doivent se tenir régulièrement informés une fois leur diplôme obtenu. C'est donc avec sa Direction que le Conseiller en prévention va échelonner les formations de recyclage. En pratique, le séminaire annuel de trois jours est recommandé.

L'organisation de ces recyclages a toujours été réservée aux opérateurs de formations complémentaires de niveau I et II. Cependant, l'Arrêté Royal du 29 janvier 2013 fait bouger les choses, puisqu'il ouvre cette prérogative aux organisations représentatives d'employeurs, telles que FEDIEX. Les conditions sont strictes : la tenue de ces séminaires doit être structurée, durer au minimum trois jours (successifs ou non) et se présenter sous la forme de journées d'études ou de séminaires en rapport avec au moins deux compétences ou domaines de connaissance dont un Conseiller en prévention doit disposer.

FEDIEX a saisi cette opportunité de formaliser auprès du Service Public Fédéral Emploi, Travail & Concertation Sociale les formations qu'elle organisait déjà. C'est ainsi que la Journée Technique Sécurité annuelle et quelques modifications apportées au fonctionnement du Groupe de Travail Sécurité & Santé de Fediex ont permis de répondre aux dispositions prévues par la législation.

A l'avenir, le Groupe de Travail aura notamment pour but d'assurer une veille législative à l'attention des Conseillers en prévention du secteur de l'industrie extractive et sera un lieu d'échange de bonnes pratiques et de retours d'expériences.

Bien que réservées aux membres de FEDIEX, les séminaires qualifiants pour le recyclage des Conseillers en prévention du secteur de l'industrie extractive, ainsi que la Journée Technique Sécurité annuelle, sont depuis lors publiés sur le calendrier des activités de BeSWIC (Centre de connaissance belge sur le bien-être au travail - www.beswic.be). ◀

Les Conseillers en prévention doivent rester informés des modifications dans la réglementation sur le Bien-Être au Travail.



► TECHNIQUE / SÉCURITÉ

Du changement dans la continuité

L'asbl BE-CERT a officiellement démarré ses activités le 1er janvier 2014. Sa création repose sur deux grands fondements : d'une part, renforcer la qualité et la durabilité des produits de construction, mais également mettre en conformité les activités de certification et d'inspection par rapport aux nouvelles évolutions. Les missions de BE-CERT sont donc principalement axées sur les activités de certification, d'inspection et de métrologie.

Le centre de compétences ainsi constitué joue un rôle primordial pour le secteur de la construction, à savoir veiller à l'application correcte des normes. On peut citer à titre d'exemples : les règles de la nouvelle asbl BENOR ou l'entrée en vigueur du RPC (Règlement européen sur les Produits de Construction) qui remplace désormais la DPC (Directive européenne pour les Produits de Construction). Une autre évolution à suivre concerne les nouvelles normes ISO de la série 17000 (17065, 17067).

Il ne faut cependant pas considérer que rien n'existait auparavant. En effet, les compétences de BE-CERT constituaient un des départements du CRIC-OCN. Les comités de direction existants poursuivent d'ailleurs leurs travaux sous l'égide BE-CERT

et ce pour un large éventail de produits : le béton, le ciment, les granulats, les adjuvants, les mortiers, les cendres volantes ou encore la chaux. La grande différence par contre est que l'asbl est entièrement indépendante et que les acteurs concernés jouent désormais un rôle plus important au plus haut niveau de l'organisation.

L'avantage d'une telle évolution dans la continuité est que les clients conservent les mêmes interlocuteurs et bénéficient de l'expérience acquise depuis plus de 25 ans.

Constitution du nouvel organisme

Les statuts de BE-CERT soulignent l'importance d'une grande représentation. Les quatre grands groupes, c'est-à-dire les

utilisateurs publics, les utilisateurs privés, les producteurs et les experts, sont représentés au sein du Conseil d'Administration. Cela garantit la neutralité du système et constitue une condition essentielle au bon fonctionnement de BE-CERT.

Priorités de BE-CERT

La première étape pour BE-CERT est de reprendre les certifications et les produits existants. Cela implique que dans un premier temps, peu de choses vont changer. La nouvelle organisation doit être mise en place, les clients doivent être informés et la coordination avec les autres organismes initiée. ◀



Le nombre d'organisations rend le paysage de la certification un peu complexe. Dans le secteur du béton, il existe deux organismes de contrôle : un pour le béton prêt à l'emploi, et un pour le béton préfabriqué.

► RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT

La collaboration université-carrière : un duo gagnant

Le monde académique aide les carrières à imaginer des solutions innovantes afin de répondre aux impératifs de production tout en respectant des contraintes de plus en plus sévères des points de vue environnemental et sociétal. De nombreuses collaborations avec le secteur de l'industrie extractive ont pu relever une multitude de défis. La preuve par des exemples concrets.

La détermination des propriétés mécaniques des roches à partir d'échantillons et la qualification des massifs au moyen de relevés structuraux et d'indices de qualité (RQD, RMR, GSI) sont des données essentielles qui président aux études de stabilité d'ouvrages comme les fronts de carrière, mais également à l'optimisation des tirs des mines.

Stabilité des ouvrages

Le Service de Génie Minier réalise différents types d'études basées sur la recherche d'informations quant à la stabilité des ouvrages.

Certaines études géomécaniques se font a priori afin de déterminer les scénarii possibles d'exploitation. Tel est le cas à la Carrière Lemay dans le Tournaisis, quant à l'exploitation du mur de séparation avec la Carrière du Milieu.

D'autres études quant à elles peuvent se réaliser a posteriori. A Lessines, des analyses sur un tunnel reliant deux carrières de porphyre ont mis en évidence l'inadéquation de la technique de creusement-soutènement utilisée.

Enfin, grâce à des moyens de simulations numériques, il est possible d'anticiper les futures évolutions de la roche. Tel est le cas à Ralioul de l'influence qu'aura l'exploitation de la Carrière d'Engis sur l'évolution des fissures dans la grotte préhistorique.

Optimisation des outils et techniques

En carrière, la mécanique des roches concerne aussi la destruction de la roche par les outils de forage ou de découpage. Dans ce cadre, les essais de coupe et de poinçonnage jouent un rôle essentiel. Ainsi, des modèles ont été construits pour prédire les performances des outils en fonction des paramètres technologiques et des caractéristiques des matériaux rencontrés.

Dans chaque carrière les études diffèrent en fonction de la situation spécifique. C'est le cas de la Carrière du Clypot, pour laquelle l'influence des paramètres de coupe sur les performances des haveuses a été étudiée. A la Carrière du Milieu, une machine de forage a été équipée d'un système de diagraphie. Le traitement des données ainsi recueillies a permis de développer une approche intéressante pour estimer la variabilité de la qualité du terrain foré.

Au croisement des intérêts communs

L'abattage en carrière se fait essentiellement au moyen d'explosifs. C'est ainsi que le Service de Génie Minier de Umons a contribué à la création du Groupement Belge de l'Energie Explosive (GBEE) et accueille la journée technique qui y est dédiée depuis une dizaine d'années.

La collaboration avec les exploitants et les fabricants d'explosifs vise deux objectifs : d'une part l'obtention d'une granulométrie adaptée aux engins de chargement-transport et au concasseur primaire et d'autre part, la maîtrise des vibrations engendrées par les tirs. Des travaux ont été menés dans ce sens aux carrières d'Antoing, Gaurain-Ramecroix, Milieu, Fond de Vaulx, etc.

Outils logiciels intégrés de gestion et de planification

Dans un secteur minier et carrier soumis à des contraintes de plus en plus importantes, le recours à des outils logiciels intégrés de gestion et de planification des exploitations est une aide appréciable. Depuis près de 15 ans, le Service de Génie Minier utilise le logiciel GEMCOM, un des leaders sur le marché. Grâce à des développements internes, des démarches originales adaptées aux carrières belges ont pu être mises en place. ◀

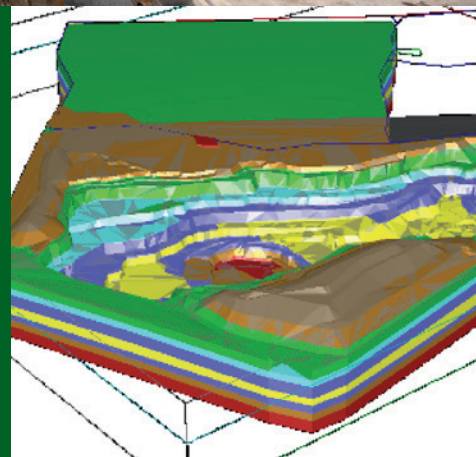
LE SERVICE DE GÉNIE MINIER DE L'UMONS

Au sein de l'UMONS, le Service de Génie Minier développe différentes compétences en relation avec le secteur carrier :

- la mécanique des roches et des massifs rocheux,
- la planification et l'exploitation des ressources minérales,
- la valorisation des matières minérales et des déchets,
- la caractérisation, la gestion et le traitement des sites pollués.



Le nouveau programme européen de recherche à l'horizon 2020 montre que l'industrie extractive a encore de l'avenir en Europe en dépit des contraintes.





Agenda

15/10/2014 – de 8h45 à 16h30

Séminaire « Le transport des produits de l'industrie extractive : spécificités, besoins et perspectives » organisé par la CRAEC et le CESW

Inscription gratuite mais obligatoire auprès du secrétariat de la CRAEC (isabelle.huysmans@cesw.be ou 04/232.98.97)

Lieu : Aux Moulins de Beez (Namur)

17/10/2014 – de 8h30 à 17h

Journée Technique Sécurité organisée par Fediex : « Les travaux en hauteur »

Pour les membres de Fediex uniquement.

Programme et Inscription auprès du secrétariat de FEDIEX (h.vandenhaute@fediex.be ou 02/511.61.73)

Lieu : L'Abbaye d'Aulne (Gozée) + Visite des Calcaires de la Sambre à Landelies